



19/Mai 2021  
052 ust Jordi

FACTURE N° FA21-4399	Date : 19/05/2021
<b>SAS SOLUTION DIAGNOSTIC</b> 3 RUE MARIE SAINT FRAI, 65000 TARBES Tél. : 0562343620 / E-mail : solution.diagnostic@yahoo.fr  SIRET : .....533964714 Police d'assurance : ... Cabinet Condorcet 80810491 Code APE : .....7490 A Capital social : 20000 euros - N°TVA : FR70533964714	

Mr PEREZ ALAIN  
64 RUE DE LA REPUBLIQUE  
65600 SÉMÉAC

Facture correspondant au dossier :

Référence	Effectuée le	Immeuble bâti visité
21/TPC/4227	19/05/2021	Mr PEREZ ALAIN 64 RUE DE LA REPUBLIQUE 65600 SÉMÉAC

Prestations réalisées : Constat amiante avant-vente, Etat relatif à la présence de termites, Exposition au plomb (CREP), Diag. Installations Gaz, Diag. Installations Electricité, Diagnostic de Performance Energétique, Etat des Risques et Pollutions

Référence	Désignation	PU C HT	Taux TVA	Quant.	Montant C HT	Montant C TTC
TPC0203	PACK DIAG	458,333	20	1	458,333	550,00

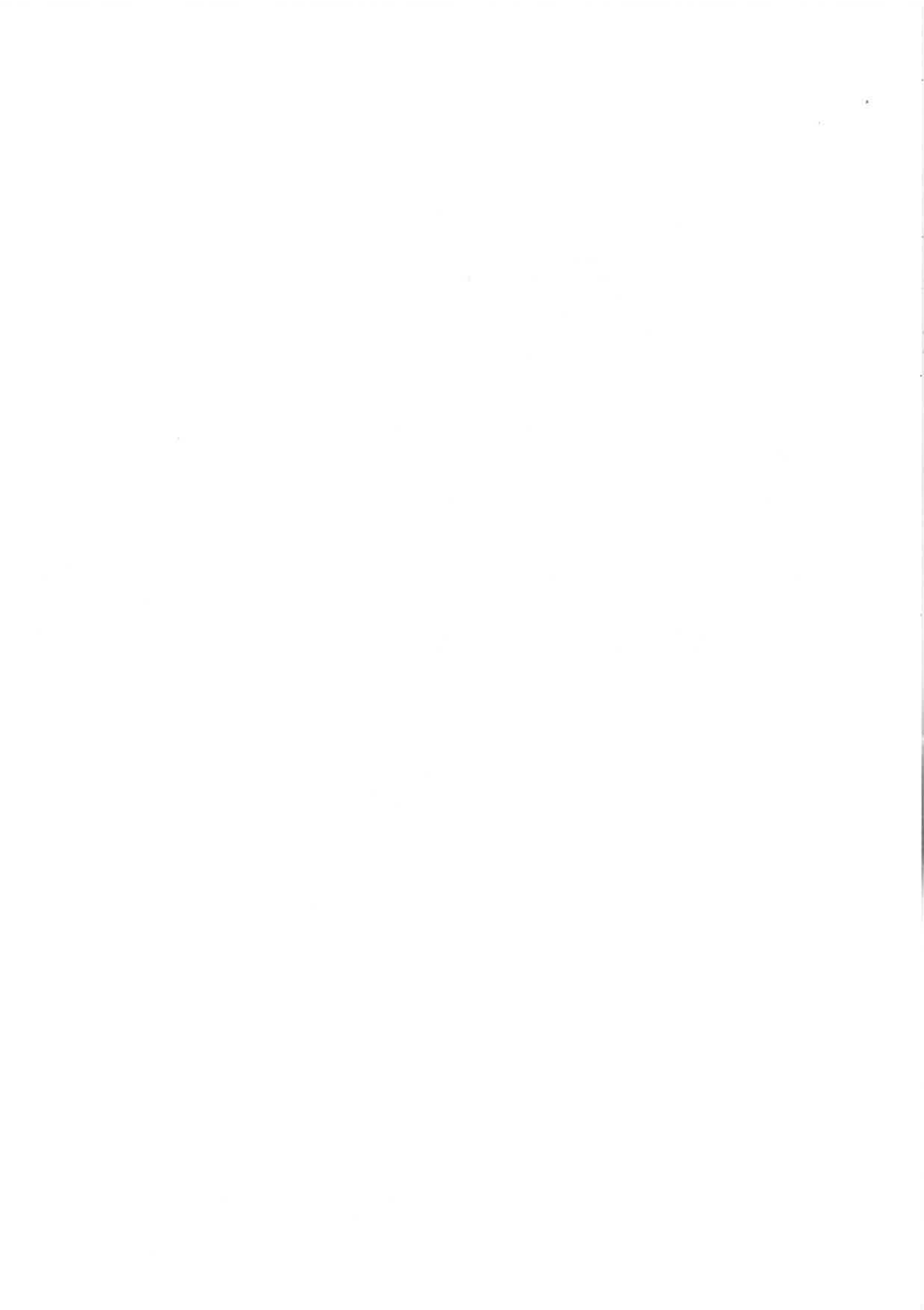
Pénalités de retard (taux annuel) : 9.00% - Une Indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement sera appliquée en cas de retard de paiement pour les professionnels conformément aux articles L441-3 et L441-6 du code de commerce - Pas d'escompte pour paiement anticipé - Date d'échéance : 19/05/2021

Total HT	458,333 €
Détail TVA	TVA 20% : 91,667 €
Total TVA	91,667 €
Total TTC	550,00 €

Détail Paiement	19/05/2021 - Chèque - 550 €
Total Paiement	550,00 €
Montant dû	0,00 €

FACTURE ACQUITTEE

RESERVE DE PROPRIETE : Les rapports demeurent la propriété de notre société et ne pourront être utilisés jusqu'au complet paiement du prix par l'acheteur (Loi du 12 mai 1980). Voir nos conditions générales de vente jointes avec cette facture










## Résumé de l'expertise n° 21/TPC/4227

Cette page de synthèse ne peut être utilisée indépendamment du rapport d'expertise complet.

*droit*

<b>Désignation du ou des bâtiments</b>	
<i>Localisation du ou des bâtiments :</i>	
Adresse : ..... <b>64 RUE DE LA REPUBLIQUE</b>	
Commune : ..... <b>65600 SÉMÉAC</b>	
<b>Section cadastrale AD, Parcelle numéro 160,</b>	
Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :	
<b>Ce bien ne fait pas partie d'une copropriété</b>	
Périmètre de repérage : ... <b>APPARTEMENT DROIT</b>	

	Prestations	Conclusion
	CREP	Lors de la présente mission il n'a pas été repéré de revêtements contenant du plomb au-delà des seuils en vigueur.
	Amiante	Dans le cadre de la mission, il n'a pas été repéré de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante.
	Etat Termite/Parasitaire	Il n'a pas été repéré d'indice d'infestation de termites.
	Gaz	L'installation ne comporte aucune anomalie
	Électricité	L'installation intérieure d'électricité comporte une ou des anomalies pour laquelle ou lesquelles il est vivement recommandé d'agir afin d'éliminer les dangers qu'elle(s) présente(nt).
	Etat des Risques et Pollutions	Le bien n'est pas situé dans le périmètre d'un plan de prévention des risques naturels Le bien n'est pas situé dans le périmètre d'un plan de prévention des risques miniers Le bien n'est pas situé dans le périmètre d'un plan de prévention des risques technologiques Zone sismique définie en zone 3 selon la réglementation parasismique 2011 ENSA : L'immeuble n'est pas concerné par un plan d'exposition aux bruits ENSA : Aucune nuisance aérienne n'a été identifiée sur le bien
	DPE	DPE vierge - consommation non exploitable Numéro enregistrement ADEME : 2165V2000663P



# Constat de risque d'exposition au plomb CREP

Numéro de dossier : 21/TPC/4227  
 Norme méthodologique employée : AFNOR NF X46-030  
 Arrêté d'application : Arrêté du 19 août 2011  
 Date du repérage : 19/05/2021

**Adresse du bien immobilier**

Localisation du ou des bâtiments :  
 Département : ... Hautes-Pyrénées  
 Adresse : ..... 64 RUE DE LA REPUBLIQUE  
 Commune : ..... 65600 SÉMÉAC  
 Section cadastrale AD, Parcelle  
 numéro 160,  
 Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :  
 Ce bien ne fait pas partie d'une  
 copropriété

**Donneur d'ordre / Propriétaire :**

Donneur d'ordre :  
 Mr PEREZ ALAIN  
 64 RUE DE LA REPUBLIQUE  
 65600 SÉMÉAC

Propriétaire :  
 Mr PEREZ ALAIN  
 64 RUE DE LA REPUBLIQUE  
 65600 SÉMÉAC

**Le CREP suivant concerne :**

X	Les parties privatives	X	Avant la vente
	Les parties occupées		Avant la mise en location
	Les parties communes d'un immeuble		Avant travaux <i>N.B. : Les travaux visés sont définis dans l'arrêté du 19 août 2011 relatif aux travaux en parties communes nécessitant l'établissement d'un CREP</i>

L'occupant est : Sans objet, le bien est vacant

Nom de l'occupant, si différent du propriétaire

Présence et nombre d'enfants mineurs, dont des enfants de moins de 6 ans

NON	Nombre total : 0
	Nombre d'enfants de moins de 6 ans : 0

**Société réalisant le constat**

Nom et prénom de l'auteur du constat	Mr OSZUST Jordi
N° de certificat de certification	C1792_12/12/2017
Nom de l'organisme de certification	LCC QUALIXPERT
Organisme d'assurance professionnelle	Cabinet Condorcet
N° de contrat d'assurance	80810491
Date de validité :	30/09/2021

**Appareil utilisé**

Nom du fabricant de l'appareil	Thermo scientific Niton
Modèle de l'appareil / N° de série de l'appareil	XLP 300 / 91683
Nature du radionucléide	109 Cd
Date du dernier chargement de la source	20/07/2020
Activité à cette date et durée de vie de la source	1480Mbg

**Conclusion des mesures de concentration en plomb**

	Total	Non mesurées	Classe 0	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Nombre d'unités de diagnostic	61	33	28	0	0	0
%	100	54 %	46 %	0 %	0 %	0 %

Ce Constat de Risque d'Exposition au Plomb a été rédigé par Mr OSZUST Jordi le 19/05/2021 conformément à la norme NF X46-030 «Diagnostic plomb — Protocole de réalisation du constat de risque d'exposition au plomb» et en application de l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb.



Lors de la présente mission il n'a pas été repéré de revêtements contenant du plomb au-delà des seuils en vigueur.









## Résumé de l'expertise n° 21/TPC/4227\_p01

Cette page de synthèse ne peut être utilisée indépendamment du rapport d'expertise complet.

*Gauche*

<b>Désignation du ou des bâtiments</b>	
<i>Localisation du ou des bâtiments :</i> Adresse : ..... <b>64 RUE DE LA REPUBLIQUE</b> Commune : ..... <b>63600 SÉMÉAC</b>	
Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété : <p style="text-align: center;"><b>Ce bien ne fait pas partie d'une copropriété</b></p>	
Périmètre de repérage : ... <b>APPARTEMENT GAUCHE</b>	

	Prestations	Conclusion
	<b>CREP</b>	Lors de la présente mission il a été mis en évidence la présence de revêtements contenant du plomb au-delà des seuils en vigueur.
	<b>Amiante</b>	Dans le cadre de la mission, il n'a pas été repéré de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante.
	<b>Etat Terme/Parasitaire</b>	Il n'a pas été repéré d'indice d'infestation de termites.
	<b>Électricité</b>	L'installation intérieure d'électricité comporte une ou des anomalies pour laquelle ou lesquelles il est vivement recommandé d'agir afin d'éliminer les dangers qu'elle(s) présente(nt). L'installation intérieure d'électricité n'était pas alimentée lors du diagnostic. Les vérifications de fonctionnement des dispositifs de protection à courant différentiel résiduel n'ont pu être effectuées.
	<b>DPE</b>	DPE vierge - consommation non exploitable Numéro enregistrement ADEME : 2165V2000664Q





# Constat de risque d'exposition au plomb CREP

Numéro de dossier : 21/TPC/4227\_p01  
 Norme méthodologique employée : AFNOR NF X46-030  
 Arrêté d'application : Arrêté du 19 août 2011  
 Date du repérage : 19/05/2021

<p><b>Adresse du bien immobilier</b></p> <p>Localisation du ou des bâtiments :                  Département : ... Hautes-Pyrénées                  Adresse : ..... 64 RUE DE LA REPUBLIQUE                  Commune : ..... 65600 SÉMÉAC</p> <p>Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :  <b>Ce bien ne fait pas partie d'une copropriété</b></p>	<p><b>Donneur d'ordre / Propriétaire :</b></p> <p>Donneur d'ordre :                  Mr PEREZ ALAIN                  64 RUE DE LA REPUBLIQUE                  65600 SÉMÉAC</p> <p>Propriétaire :                  Mr PEREZ ALAIN                  64 RUE DE LA REPUBLIQUE                  65600 SÉMÉAC</p>
---	---

**Le CREP suivant concerne :**

<input checked="" type="checkbox"/>	Les parties privatives	<input checked="" type="checkbox"/>	Avant la vente
<input type="checkbox"/>	Les parties occupées	<input type="checkbox"/>	Avant la mise en location
<input type="checkbox"/>	Les parties communes d'un immeuble	<input type="checkbox"/>	Avant travaux <i>N.B. : Les travaux visés sont définis dans l'arrêté du 19 août 2011 relatif aux travaux en parties communes nécessitant l'établissement d'un CREP</i>
L'occupant est :		Sans objet, le bien est vacant	
Nom de l'occupant, si différent du propriétaire			
Présence et nombre d'enfants mineurs, dont des enfants de moins de 6 ans		NON	Nombre total : 0 Nombre d'enfants de moins de 6 ans : 0

**Société réalisant le constat**

Nom et prénom de l'auteur du constat	Mr OSZUST Jordi
N° de certificat de certification	C1792, 12/12/2017
Nom de l'organisme de certification	LCC QUALIXPERT
Organisme d'assurance professionnelle	Cabinet Condorcet
N° de contrat d'assurance	80810491
Date de validité :	30/09/2021

**Appareil utilisé**

Nom du fabricant de l'appareil	Thermo scientific Niton
Modèle de l'appareil / N° de série de l'appareil	XLP 300 / 91683
Nature du radionucléide	109 Cd
Date du dernier chargement de la source	20/07/2020
Activité à cette date et durée de vie de la source	1480Mbq

**Conclusion des mesures de concentration en plomb**

	Total	Non mesurées	Classe 0	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Nombre d'unités de diagnostic	71	29	41	0	1	0
%	100	41 %	58 %	0 %	1 %	0 %

Ce Constat de Risque d'Exposition au Plomb a été rédigé par Mr OSZUST Jordi le 19/05/2021 conformément à la norme NF X46-030 «Diagnostic plomb — Protocole de réalisation du constat de risque d'exposition au plomb» et en application de l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb.

Dans le cadre de la mission, il a été repéré des unités de diagnostics de classe 1 et/ou 2. Par conséquent, le propriétaire doit veiller l'entretien des revêtements recouvrant les unités de diagnostics de classe 1 et 2, afin d'éviter leur dégradation future.

